

Le Petit Murianettois



BULLETIN D'INFORMATION N°141

Mai 2025



mairie_de_murianette



Ville de Murianette

www.murianette.fr



Horaires d'accueil au public

Mairie :

- ◇ Lundi de 13h30 à 17h
- ◇ Mercredi de 8h à 12h
- ◇ Vendredi de 13h30 à 18h

Déchetterie de Domène

Toute l'année (sauf juillet-août) :

- ◇ Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15
- ◇ Jeudi : 8h15 - 12h15
- ◇ Le vendredi & le samedi : 8h15 - 12h & 13h - 17h30
- ◇ Fermée le dimanche & le lundi

Juillet-août :

Du mardi au samedi 8h15 - 14h

Collecte des déchets

Le ramassage des poubelles vertes/jaunes, grises et marrons a bien lieu les jours fériés

Bibliothèque municipale :

- ◇ Lundi de 16h40 à 18h
- ◇ Vendredi de 16h à 18h
- ◇ Fermée pendant les vacances scolaires

City stade :

- ◇ De début novembre à fin février, tous les jours de 8h30 à 18h30
- ◇ De début mars à fin octobre, tous les jours de 8h30 à 21h30

Chères Murianettoises,
Chers Murianettois,

Édito



Le vote du budget primitif a eu lieu le mois dernier. Le conseil municipal a délibéré sur les orientations budgétaires notamment en matière d'aménagement du territoire et gestion des affaires courantes. Notre situation financière est toujours aussi saine. Grâce à une gestion raisonnée et raisonnable, cette année encore, il ne sera pas nécessaire d'augmenter les taux communaux d'imposition. Si le montant de votre taxe foncière augmente, cela sera dû à la revalorisation des bases locatives par l'Etat (environ 1.7%).

En section d'investissement, le projet phare de l'année 2025 sera la réfection du chemin du Petiot. Ces travaux, détaillés dans ce bulletin, représentent plus de 30% du budget d'investissement.

Je profite de cet édito pour vous informer que l'application Politéa devient Intramuros. Je vous invite à connaître les modalités dans cette édition.

Je suis heureux de vous annoncer que le centre aéré, actuellement en place lors de certaines vacances scolaires, sera fonctionnel tous les mercredis à compter du 10 septembre prochain, durant le temps scolaire. C'est un nouveau pas en avant dans l'offre de service adressée aux familles et le conseil municipal et moi-même en sommes ravis.

Une nouvelle aire de jeux et d'activités va également bientôt voir le jour au droit du city stade. Nul doute qu'elle trouvera rapidement son public.

Depuis plus d'un an et demi, la commission sociale a mis en place des après-midi conviviaux qui rassemblent notamment des Murianettois de plus de 65 ans dans la salle des fêtes, autour de jeux de société et d'une collation offerte par la municipalité. Force est de constater que ce temps d'échanges plaît de plus en plus car une vingtaine d'habitues se retrouve désormais tous les quinze jours.

Je vous invite à découvrir l'agenda festif au fil des pages de ce bulletin. Au programme : vogue des cerises, fête de la musique, kermesse de l'école... N'hésitez pas à participer à ces moments conviviaux, vous passerez sans aucun doute de très bons moments.

Mon équipe et moi-même, tout comme les agents communaux, restons à votre écoute.

Je vous souhaite, un peu en avance, de passer un bel été.

Bonne lecture,

Cédric Garcin, votre Maire.

Calendrier des réunions de quartiers (dans la salle polyvalente)



Mercredi 4 juin à 18h30 : Hameaux de montagne,

Mercredi 11 juin à 18h30 : Quartiers La Perrière, L'Essarton, Champ des Rages,

Mercredi 18 juin à 18h30 : Le centre Bourg, La Briot, Les Rivets, Les Barrières.

Pour vous rendre à la réunion qui concerne votre quartier, trouvez le détail des rues sur : www.murianette.fr, dans l'onglet « cadre de vie » puis « réunions de quartiers ».

Nouvelle application gratuite : IntraMuros

L'application Politéia, utilisée depuis plusieurs années par la collectivité, a été rachetée et cesse donc d'exister. Les élus ont décidé de poursuivre l'aventure avec la nouvelle application INTRAMUROS gratuite pour les utilisateurs. Téléchargez-la dès aujourd'hui et abonnez-vous à la page Murianette pour connaître toutes les actualités.



URL : <https://welcome.intramuros.org/>

Installation d'un 3ème DAE sur la Commune



La commune s'est dotée d'un 3ème Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) installé sous le préau extérieur du groupe scolaire, côté maternelle, accessible 24h/24.

Les 2 autres dispositifs sont situés dans le hall d'accueil de la mairie (rez de chaussée) et dans le hall de l'école.

Qu'est-ce qu'un DAE ?

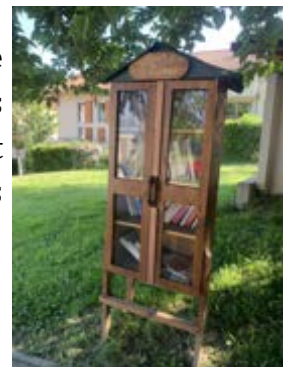
C'est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie ; l'appel des secours (15 ; 18) doit être effectué concomitamment avec l'utilisation du DAE.

Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Installation d'une 2ème boîte à livres

Nous vous l'annonçons dans un précédent bulletin : une deuxième boîte à livres a été fabriquée par Jean-Luc, notre agent technique. Elle se trouve en face de la mairie. Nous sommes heureux de voir que les Murianettois « jouent le jeu » en déposant régulièrement de nouveaux ouvrages. Pour rappel, la 1ère boîte se situe à l'arrêt de bus « Le Bourg », direction Domène.

Bonne lecture !



Séances découvertes au Bois Français

La base de loisirs du bois Français propose des séances sportives. Afin d'en faire profiter les jeunes de Murianette, le SABF prend en charge une partie des frais. Ainsi, si votre enfant a entre 7 et 18 ans, vous pouvez lui réserver une séance au 06 26 05 45 76. Il vous sera demandé une participation de 2€. Faites vite, seules les 11 premières demandes bénéficieront de ce tarif.



IMPOTS : CETTE ANNEE ENCORE : AUCUNE AUGMENTATION

Taxe foncière sur le bâti : 44.49 %*

Taxe foncière sur le non bâti : 68.18 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 10.98 %

**Regroupe depuis 2019 la part communale 28.59% et celle départementale 15.90%*

Le 10 avril, le conseil municipal a adopté le budget 2025 à l'unanimité.



Pour une facilité de lecture, et à la demande du trésorier, la commune est passée au compte financier unique (CFU), obligatoire en 2026.

Le CFU est un document budgétaire qui consiste en la fusion du compte de gestion et du compte administratif. Il permet de :

- Favoriser la transparence et améliorer la lisibilité de l'information financière des collectivités par rapport aux actuels compte administratif et compte de gestion ;
- Améliorer la qualité des comptes ;
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

L'exercice 2024 est consolidé par un résultat global de clôture de 717 277,61 euros.

Pour 2025, M. le Maire, en accord et concertation avec l'ensemble de l'équipe municipale, prévoit la rénovation globale du chemin du Petiot avec notamment deux fonds de concours de la Métropole, ainsi que divers investissements :

Pour résumer, le Chemin du Petiot c'est :

- Total de l'investissement : 475 689,41 €
- Dont 365 349,69 € pour la Métropole
- Et 110 339,72 € pour la Commune

Ces travaux comprennent l'enfouissement des réseaux secs (télécom et électricité), la réfection de la chaussée et l'éclairage public. La fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre 2025.

Ci-après la liste des autres investissements votés au BP 2025 :

- Renouvellement de l'alarme intrusion à l'école et mise sous alarme de la mairie (en cours)
- Jeux d'enfants extérieurs et parcours sportif à côté du city stade (en cours)
- Défibrillateur extérieur à l'école (déjà réalisé)
- Renouvellement de certaines vannes de chauffage et d'un radiateur à l'école (en cours)
- Achat de mobilier scolaire en prévision d'une augmentation des élèves à la rentrée 2025/2026.

Les résultats globaux de clôture de l'exercice 2024 sont sains et permettent de terminer le mandat en toute sérénité.

FOCUS SUR LES SUBVENTIONS 8475 € versés aux associations murianettoises

Chaque année, la municipalité soutient et encourage l'ensemble des associations murianettoises dans leurs différents projets.

Elles vous proposent plusieurs activités sportives, culturelles et festives rendant ainsi notre commune attractive et dynamique. Un coup de pouce bien mérité !

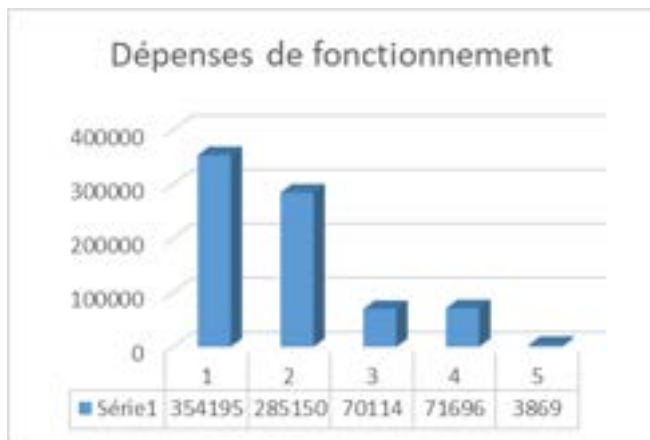


LES CHIFFRES

LES DEPENSES

En fonctionnement

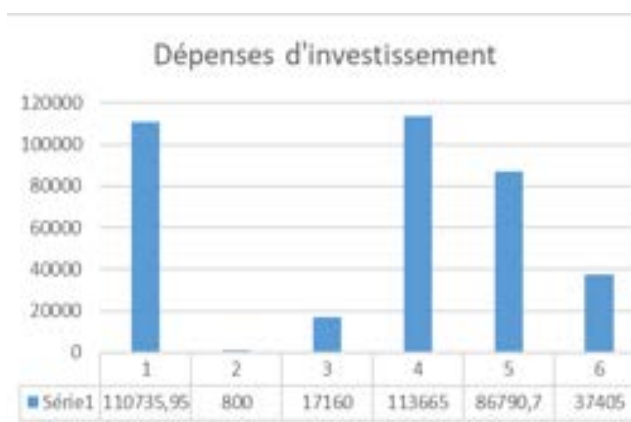
785 024.00 €



- 1 – Charges générales
- 2 – Charges de personnel
- 3 – Attribution de compensation / Métro
- 4 – Indemnités, participations, subventions
- 5 – Amortissements

En investissement

366 556.65 €



- 1 – Solde d'investissement à reporter
- 2 – Caution
- 3 – Frais d'études
- 4 – Participations équipement / métro
- 5 – Installations générales, voirie et achat de matériel
- 6 – Restes à réaliser

LES RECETTES

En fonctionnement

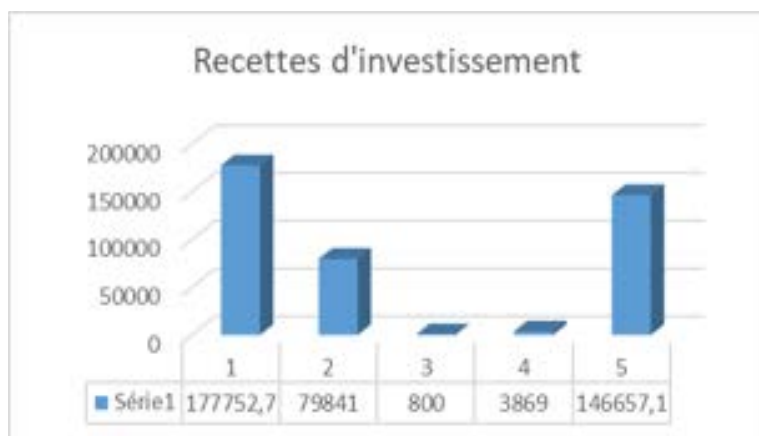
1 478 419.10 €



- 1 – Atténuation de charges (remboursement)
- 2 – Produits de services
- 3 – Impôts, taxes
- 4 – Impôts directs
- 5 – Dotations, subventions
- 6 – Loyers
- 7 – Excédent de fonctionnement

En investissement

408 919.80 €



- 1 – Dotations
- 2 – Subventions
- 3 – Caution
- 4 – Amortissements
- 5 – Produits de cession



REFECTION DU CHEMIN DU PETIOT



Coût de l'opération : 475 689.41 €

Participation communale : 110 339.72 €

Participation métropolitaine : 365 349.69 €



La commune et Grenoble Alpes Métropole se sont entendues pour entreprendre des travaux de voirie d'envergure sur le chemin du Petiot.

L'état général du chemin jugé en mauvais état, voire en très mauvais état à certains endroits, a fait l'objet d'études poussées réalisées par la Métropole. En conclusion, il a été convenu que cette route nécessitait des travaux de réaménagement et d'enrobés. La route étant concernée dans son entièreté, il a été décidé de saisir cette opportunité pour enfouir l'ensemble des réseaux secs et remplacer l'éclairage public.



PHASE 1

Etudes et concertation avec les riverains.

La demande de rénovation du chemin du Petiot a été formulée par la mairie début 2023. Deux réunions publiques ont été organisées afin de présenter le programme et d'échanger sur le sujet avec les riverains, les techniciens de la Métropole et les élus en juillet 2024 et en avril 2025.

PHASE 2

Enfouissement des réseaux avec un démarrage des travaux fixé au 14 mai 2025.

PHASE 3

Réaménagement de la voie et enrobés au dernier trimestre 2025.





- * *Apaiser/adapter les déplacements au contexte résidentiel*
- * *Assurer une meilleure gestion des eaux de ruissellement de la rue*
- * *Retrouver des usages/domesticité sur ces espaces résidentiels*

Ci-dessous les réflexions menées autour du programme de rénovation du chemin du Petiot :

- Mobilités actives : accessibilité piétons et cycles à soigner ; mettre en place une vitesse maximale autorisée : 20km/h et zone de rencontre ; mettre en place des dispositifs permettant une meilleure visibilité.
- Pôles de vie : mettre en place un mobilier dédié à la pause et à la détente au niveau du parking communal transféré à la Métropole.
- Environnement : mise en place d'un revêtement de sol semi-perméable pour le stationnement ; végétalisation et plantations d'arbres à condition qu'elles apportent une utilité significative.
- Mieux avec moins : sobriété et simplicité.

PROGRAMME



- Mise en place de mobilier type banc / abri / panneau d'informations
- Attention particulière sur la gestion des eaux
- ★ Accompagnement visuel et sécurisation des virages
- « Placette-parking » végétalisée avec gestion des eaux et continuité des modes actifs intégrés
- Zone de rencontre avec végétalisation des abords selon opportunité

Ça s'est passé à Murianette...

7/3 Journée des Droits de la femme



17/3 Réunion sociale : Maintien du lundi des aînés



8/4 Inauguration nouvelle chaufferie école



8/5 Victoire du 8 mai 1945



Le Baobab



Le Qi Gong (lire Chi-Gong) est un art traditionnel chinois qui signifie maîtrise de la circulation des énergies. Les techniques du Qi Gong sont simples : elles se composent de mouvements lents, non musculaires et harmonieux que l'on répète plusieurs fois, et de postures de calme intérieur, debout ou assis. Les effets principaux sont de réguler le Qi, l'énergie, à l'intérieur du corps afin d'entretenir la santé, de calmer le cœur et l'esprit et d'apaiser le stress. L'apprentissage de ces mouvements simples vous permettra d'en faire progressivement une pratique quotidienne.

Samedi 25 janvier 2025, le Baobab a organisé une matinée de stage de Qi GONG en partenariat avec l'association Qi Gong Gières.

Une vingtaine de personnes participait à ce stage animé par M. Antoine RABADAN.

Cet évènement a été l'occasion pour quelques personnes de découvrir cette activité.

Dimanche 26 janvier 2025, le Baobab a organisé, pour la première fois, avec le concours de Perline, un après-midi thé dansant dans la salle polyvalente.

56 personnes se sont retrouvées à bavarder, regarder les danseurs, écouter la musique mais surtout pour danser et parfois chanter avec Perline qui a animé avec dynamisme cet après-midi dansant.

Peu de Murianettois était présents. Mais nos voisins de Domène, et particulièrement les membres de la Chorale Si On Chantait, étaient très heureux de se retrouver pour danser.

Chacun, chacune a passé un très agréable après-midi convivial agrémenté par un goûter offert par la municipalité. Le Baobab remercie vivement la mairie pour son support.

Le Baobab pense renouveler cet évènement. Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un mail à baobab.murianette@gmail.com.



Samedi 12 avril 2025, un autre stage de Qi Gong a été proposé et les adhérents du Baobab pouvaient y participer.



du 19 mai au 12 juin 2025 :

Nouvelle expo à la bibliothèque

Le loup de toutes les couleurs.

Un animal social.

Un mammifère performant.

Un opportuniste.

Le cri du cœur, du corps et du chœur.

Toute la meute participe à l'éducation.

Une trop mauvaise réputation.

Préserver la biodiversité.

Connaître et préserver l'espèce.

Rappel : vous pouvez consulter le catalogue de la bibliothèque de Murianette (même sans avoir de compte) ici : <http://new.mabib.fr/muri>

Vous pouvez nous contacter par l'Email de la bibliothèque : lvtech@orange.fr

Association des Parents d'Elèves : APE



APE : Sourires, jeux et délices : retour sur les événements de l'APE



10 janvier : Goûter Galette des Rois

Le début de l'année 2025 a été riche en événements pour l'Association des Parents d'Elèves (APE) !

Nous avons démarré l'année avec convivialité lors du goûter de la galette des rois. Petits et grands se sont retrouvés autour de galettes, brioches, cidre et jus de pommes, dans une ambiance chaleureuse.

Le **8 février**, notre soirée crêpes de la Chandeleur a rencontré un vif succès. Entre dégustation de crêpes et parties animées de jeux de société, les familles ont partagé un moment de détente et de rires.

Le **11 avril**, c'était jour de photo de classe ! Un moment attendu par les élèves, immortalisant une nouvelle année scolaire pleine de souvenirs.



Le **12 avril**, lors du vide-grenier organisé par le comité des fêtes de Murianette, l'APE a tenu un stand gourmand avec vente de hot-dogs et de gâteaux préparés par les parents bénévoles. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette action !

Enfin, pour fêter le printemps, un goûter offert en partenariat avec Intermarché a été proposé aux enfants le **18 avril**, jour également marqué par un défilé de déguisements haut en couleurs.



Goûter, calèche et jardinage au programme du **16 mai** :

L'association des parents d'élèves a organisé un goûter festif à la sortie de l'école de 16h30 à 18h. À cette occasion, les familles ont pu profiter d'une vente de gâteaux faits maison, généreusement préparés par les parents, mais aussi de plants de fleurs, légumes et aromatiques.

Ouverte à tous, cette action a connu un franc succès avec plus de 400 plants distribués et pas moins de 50 tours de calèche qui ont ravi les enfants tout au long de l'après-midi.

La vente des plants était proposée en ligne via la plateforme HelloAsso. L'événement avait été largement relayé par la mairie grâce à ses canaux de communication habituels, notamment Politéia, Intramuros, Facebook et Instagram, ce qui a permis de toucher un large public et de renforcer la participation.



Comité des Fêtes



Soirée choucroute

Le **15 mars** dernier s'est tenue une soirée « choucroute karaoké » à la salle polyvalente organisée par le comité des fêtes.

Ce fut une occasion de se retrouver et de partager un moment dans la joie et la bonne humeur.

Une soixantaine de personnes était présente. L'ensemble du comité des fêtes tient à les remercier ainsi que celles qui ont contribué à cet événement.



Vide grenier

Le **12 avril**, l'école de Murianette s'est transformée le temps d'une journée en vide-grenier. Une trentaine d'exposants était présente. Malgré une petite pluie matinale, le soleil nous a rejoint pour cette journée.

Les Murianettois ont ainsi pu dénicher quelques trouvailles en déambulant autour des stands.

Ils pouvaient également se restaurer au stand de l'APE ou au camion Pizza Lusa, présents à cet événement.

Cette journée fût une réussite pour les associations participantes (APE, classe de mer, Comité des fêtes).

Nous tenons à remercier tous les visiteurs.



Polycordes



A l'heure de l'impression de ce bulletin, le concert organisé par l'association Polycordes n'a pas encore eu lieu... Le Quatuor Polycordes a proposé le **24 mai** un voyage à travers le temps, et un mariage du jazz, du funk et du rock. Nous espérons que le public se sera déplacé nombreux pour aider au financement du concert des élèves. Nous les retrouverons bientôt pour un nouvel événement !

A vos Agendas...

Comité des Fêtes

La vogue des cerises se déroulera le **samedi 7 juin**.

A cette occasion, nous recherchons des bénévoles pour tenir des stands de 14h à 18h.

Vous êtes disponibles 1h, 2h ou l'après-midi pour tenir un stand ? Vous êtes les bienvenus !!!

Ambiance conviviale et bonne humeur garanties !!!!!

Une soirée Halloween aura lieu le **samedi 18 octobre 2025** (événement à confirmer).

La dégustation du Beaujolais nouveau se fera le **jeudi 20 novembre 2025**.

Le marché de Noël est prévu le **samedi 13 décembre 2025**.

APE

Vendredi 13 juin : Kermesse de l'école pour clôturer l'année en beauté. Nous comptons sur votre présence pour faire de cet événement de beaux souvenirs pour tous !

MS Evénements

Nous vous proposons de venir nombreux lors de notre prochain événement le **samedi 14 juin 2025** pour notre fête de la musique annuelle sur la place Dominique Lefebvre (devant le city stade). La fête commencera en musique à 16h avec animation enfant + crêpes et glaces maison de La Tentation Sucrée. Dès 20h, vous retrouverez un groupe de musique qui animera la soirée jusqu'au bout de la nuit. Sur place, nous vous proposerons un stand de restauration avec saucisses, frites, nuggets... et des boissons et glaces maison pour vous rafraîchir.

Forum des Associations

Cette année, le forum des associations Murianettoises aura lieu le **samedi 13 septembre** de 10h à 12h dans la bibliothèque.

Retrouvez-les pour vous renseigner et vous inscrire.



Directeur de Publication : Cédric Garcin
Journal de Murianette : Mairie de Murianette
266, Montée du Champ de la Vigne 38420 Murianette
Tél : 04 76 77 11 26
Mise en page, infographie : C. Dolo, E. Galluccio

Rédaction et photos : Les Commissions Animation
- Urbanisme - Finances - Education - Sociale
Estelle Galluccio - Caroline Dolo -
Les associations Murianettoises
Distribution : Mairie de Murianette
Impression : Imprimerie des Ecureuils - Gières